



PROCES-VERBAL
DE
L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE
DU
18 AVRIL 2013

Présidence : **Monsieur Didier STEINER, Syndic**

Présents : **40 citoyennes et citoyens**

Se sont excusés : **Madame Stéphanie Minguely**
Monsieur Pascal Bourguet
Monsieur Marcel Berchier
Madame et Monsieur Martine et Jean-Marc Hayoz
Monsieur David Baeriswyl
Monsieur Frédéric Bourguet
Madame Jeanine Trinchan
Monsieur Jean-Louis Sciboz
Monsieur Bertrand Yerly
Monsieur Eugen Schwitter
Madame Jacqueline Perler
Madame Fabienne Aebischer

Scrutateurs : **Monsieur Gérald Roulin**
Monsieur Christophe Bergmann

Au nom du Conseil communal, Monsieur Didier Steiner, Syndic, a le plaisir d'ouvrir cette assemblée des comptes. Il souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents et les remercie de consacrer leur soirée à la présentation desdits comptes 2012.

Il relève la présence de Madame la Présidente de Paroisse Murielle Sturny et du nouveau Conseiller de Paroisse Monsieur Bernard Peiry.

CONVOCATION : conformément à l'art. 12 LCo.

Remarque : aucune

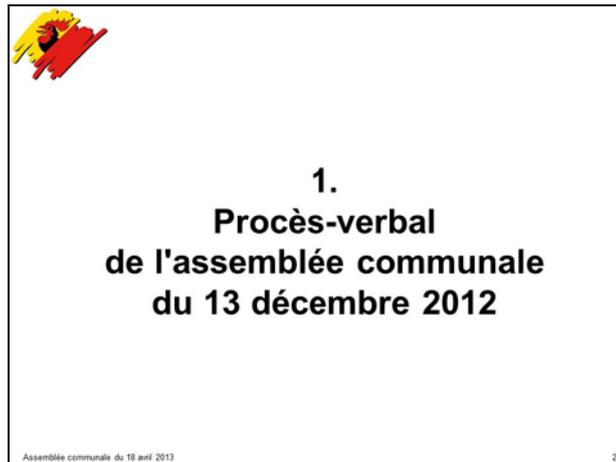
ENREGISTREMENT : conformément à l'art. 12 ReLCo.

Remarque : aucune

Avant de passer au premier point à l'ordre du jour, Monsieur Steiner aimerait remercier Madame Céline Yerly pour tout le travail qu'elle a accompli durant les deux années qu'elle a siégé au Conseil communal. Madame Yerly a démissionné du Conseil en raison de son déménagement dans une autre commune.

Il profite également pour féliciter Madame Lydia Tornare pour son élection au Conseil communal. Il lui souhaite la bienvenue et espère qu'elle aura du plaisir à participer aux délibérations du Conseil et au service de la population treyvalienne.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2012.

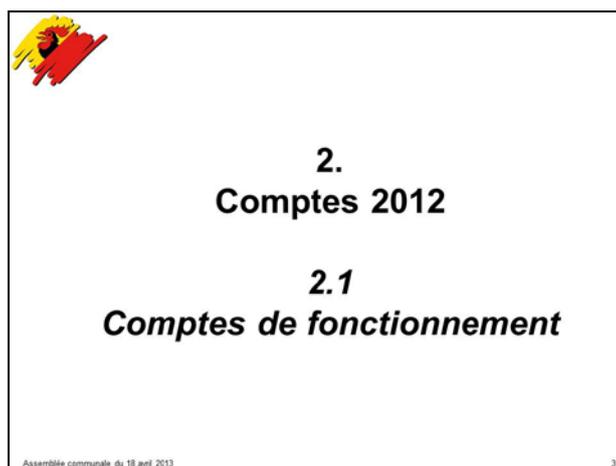


Le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 13 décembre 2012 ne sera pas lu ; il était en consultation auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur site internet de la Commune (art. 13 RELCo).

Remarque : aucune

Le procès-verbal est approuvé.

2. Comptes 2012



Pour la présentation de ces comptes et, plus particulièrement des points 2.1 et 2.2, Monsieur Steiner donne la parole à Monsieur Jean-Joseph Waeber, Conseiller communal responsable du dicastère des finances.

2.1 Comptes de fonctionnement

Présentation

Mesdames, Messieurs,

Voici les comptes de fonctionnement de Treyvaux pour 2012. Je vais vous présenter le solde pour balance de chaque chapitre et des explications pour les postes qui divergent du budget de manière importante

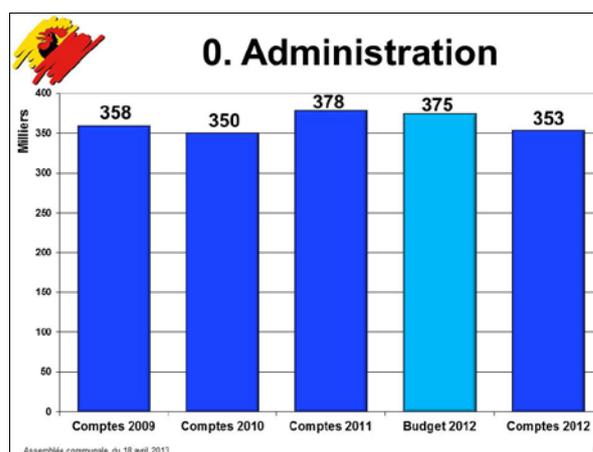
Fonctionnement

		Charges	Produits	Excédent de charges
0	ADMINISTRATION	415'992.70	63'212.95	352'779.75
02.301.00	Traitement du personnel administratif	149'556.90		
	Heures supplémentaires des employées de l'administration (+ 7500 francs par rapport au budget).			
02.312.00	Eau, énergie, PPE	15'845.20		
	Charges liées suite à l'acquisition des nouveaux bureaux (budget 12'530 francs)			

0. Administration

Budget 2012	Fr. 374'900
Comptes 2012	Fr. 352'780
Différence	Fr. 22'120

Assemblée communale du 18 avril 2013 4



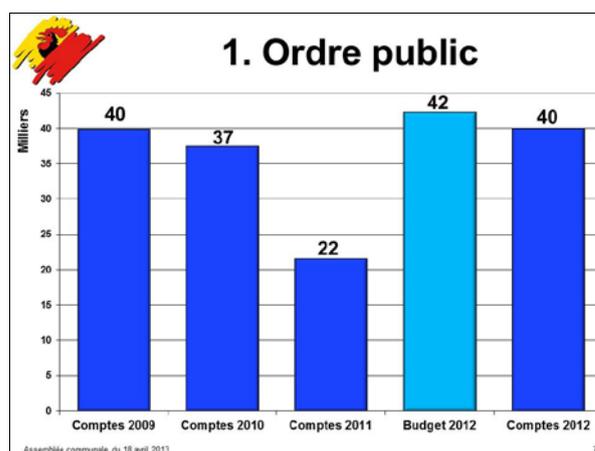
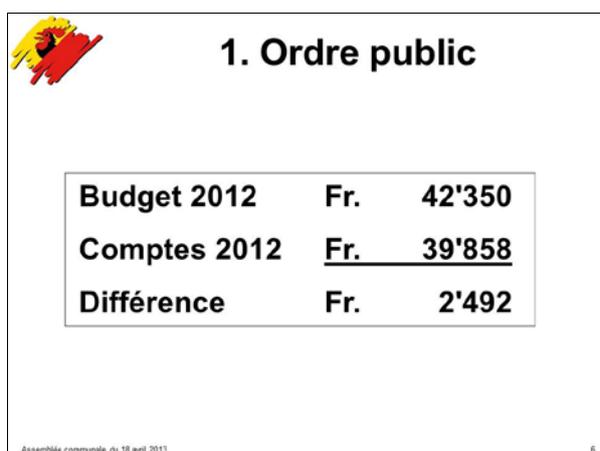
1	ORDRE PUBLIC	125'411.00	85'553.25	39'857.75
----------	---------------------	-------------------	------------------	------------------

14.301.00 Solde du Corps des sapeurs-pompiers 20'284.70

Les différences de ce chapitre s'expliquent par la mise sur pied de la fusion du Corps des sapeurs-pompiers (CSPI Petite Sarine).

16.380.00 Versement au Fonds de réserve PC 6'000.00

Concerne 2011. Depuis janvier 2012, abris PC gérés par le canton.



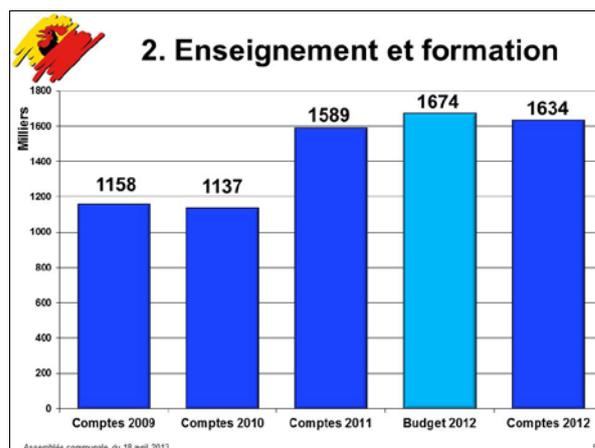
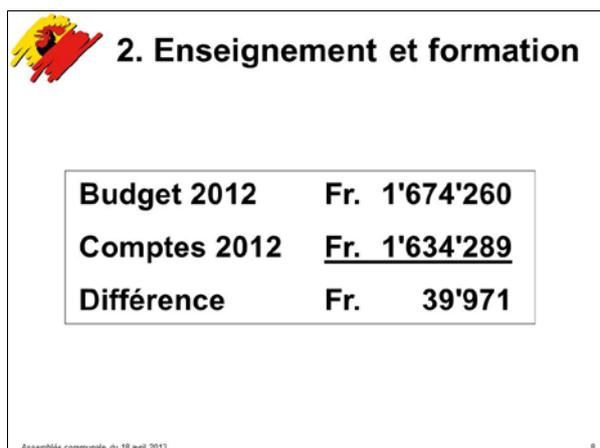
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'670'550.70	36'261.50	1'634'289.20
----------	----------------------------------	---------------------	------------------	---------------------

21.352.00 Participation au cercle scolaire primaire 11'400.00

Augmentation du nombre d'enfants fréquentant les écoles de Marly (Budget 9'000 francs)

29.315.00 Entretien des machines et du mobilier 7'917.55

Augmentation des consommables, frais d'entretien, connexion VDSL (Budget 5'600 francs)



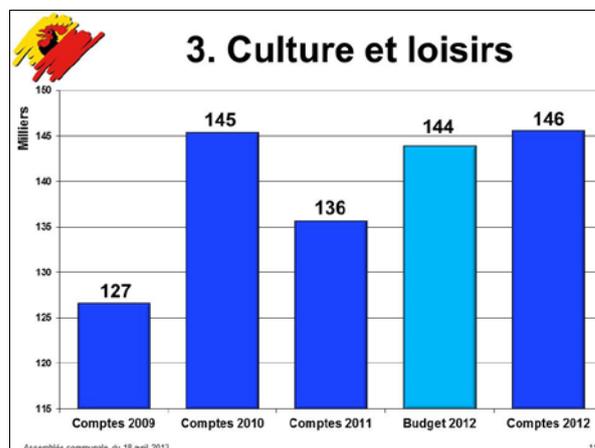
3 CULTURE ET LOISIRS 148'178.45 2'618.75 145'559.70

35.365.00 Parcours Vita 1'218.20

Concerne l'installation de deux bancs.

35.365.00 Passeport vacances et colonies 925.00

Augmentation du nombre de participants à la colonie du Mouret – 25 enfants (Budget 500 francs)



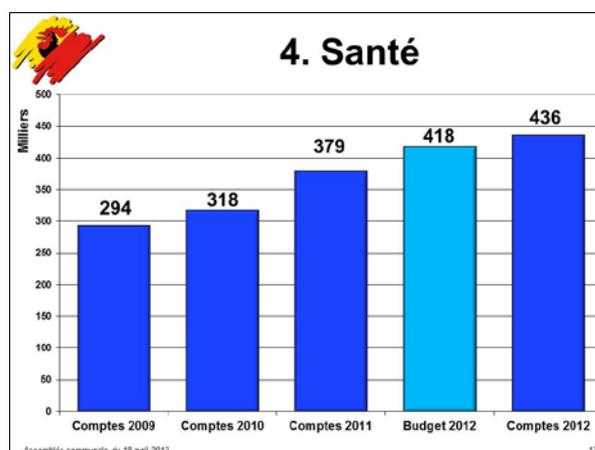
4 SANTE 456'210.35 19'743.85 436'466.50

41.351.00 Part. subv. cant. des soins spéciaux 220'445.30

Diminution de la participation des assureurs-maladie aux coûts des soins prévue en 2011. La participation est restée stable en 2011. Montant non provisionné en 2011 pour cette participation des assureurs-maladie en 2012. Le tarif sera fixé par Berne pour tous les cantons dès 2014 (Budget 199'470 francs).

44.352.01 Participation aux indemnités forfaitaires 35'521.00

Solde 2011 payé en 2012 (Budget 32'570 francs).



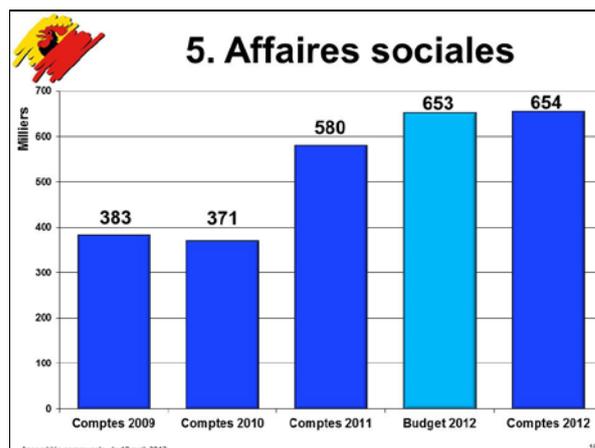
5 AFFAIRES SOCIALES 657'325.80 3'260.60 654'065.20

54.365.01 Subventions Ass. accueil familial de jour 23'002.70

Augmentation de la demande d'accueil familial de jour (Budget 20'000 francs).

56.365.00 Subsidés pour les HLM

Ce compte dépend de la situation financière des locataires des immeubles subventionnés sur le territoire communal (Budget 8'000 francs).



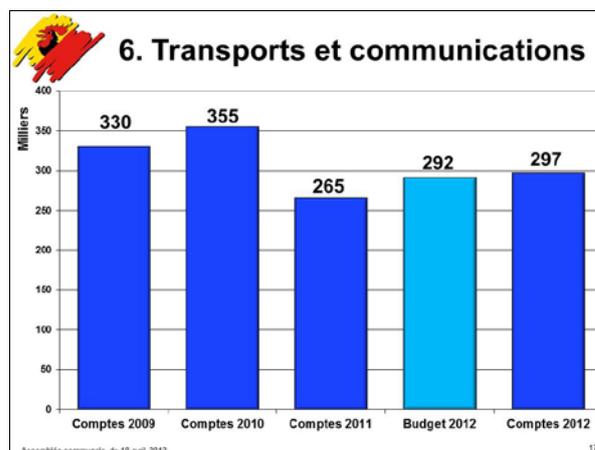
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS 387'357.50 89'941.85 297'415.65

62.314.01 Déblaiement, sablage, protection hivernale 73'834.85

Grande augmentation due à l'utilisation de plus de sel et à un plus grand nombre d'heures effectuées par les tiers (tracteur communal en panne durant une semaine). Tout ça en plus de l'hiver précoce. Budget 35'000 francs

62.436.01 Remboursement d'assurances véhicules + divers 4'158.00

Remboursement Zurich Assurances pour la réfection du pont du ruisseau du Pontet (Gîte de Montévraz).



7	PROTECTION – AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	492'177.50	394'010.95	98'166.55
----------	--	-------------------	-------------------	------------------

70.390.02 Imputation interne, salaires 23'760.—

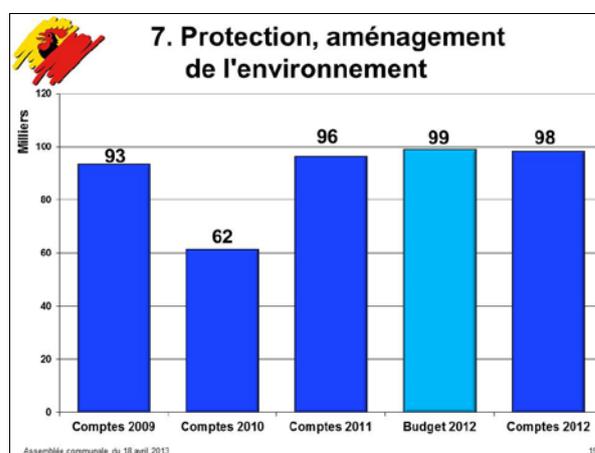
Plus d'heures effectuées par l'édilité sur le réseau d'eau potable (Budget 12'000 francs).

71.352.00 Participation à la STEP 79'105.20

Coûts de rénovation de la STEP moins élevés et taux d'intérêts plus favorables (Budget 95'000 francs).

75.314.01 Entretien des ouvrages et endiguements 52'455.40

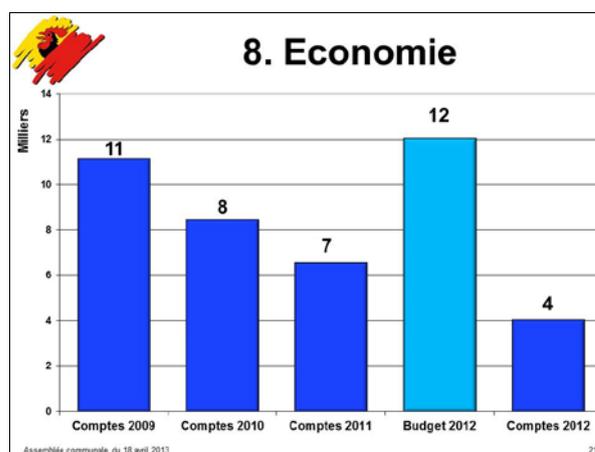
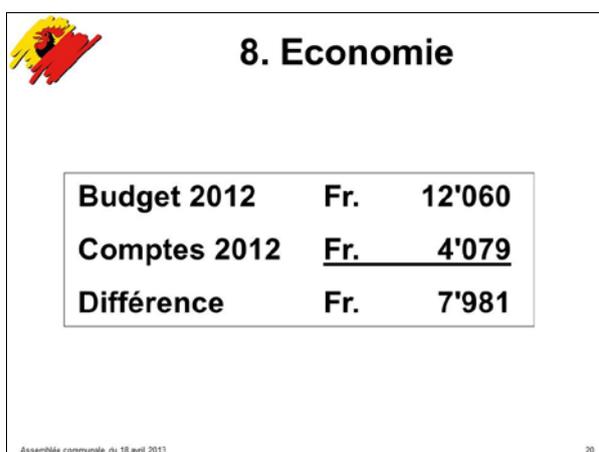
Travaux d'urgence concernant le ruisseau du Pontet. En rapport avec le compte 75.461.00 subventions cantonales (Budget 15'000 francs).



8	ECONOMIE	5'318.75	1'240.00	4'078.75
----------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

810.352.00 Participation frais exploitation Corp. Forestière 7'655.65

Comptabilisation du bénéfice 2011 par la Corporation forestière.



9 FINANCES ET IMPÔTS 819'261.76 4'491'243.85 3'691'982.09

90.319.03 Perte sur débiteurs (pour provision) 25'000.00

Augmentation de la réserve pour pertes sur débiteurs, suite aux recommandations de la fiduciaire (passe de 75'000 à 100'000 francs).

940.322.00 Intérêts des dettes 84'789.20

Diminution suite aux amortissements supplémentaires et renouvellement des crédits à des taux inférieurs (Budget 108'000 francs).

940.330.00 Amortissements obligatoires 331'133.00

Diminution suite aux amortissements supplémentaires 2010 et 2011 (Budget 404'430 francs).

Vu le bon résultat des comptes, nous avons procédé à quelques opérations spéciales :

99.332.00 Amortissements supplémentaires 102'343.25

Amortissement comptable de la route de Pont-la-Ville.

99.382.04 Attribution à la réserve libre pour investissements futurs 230'000.00

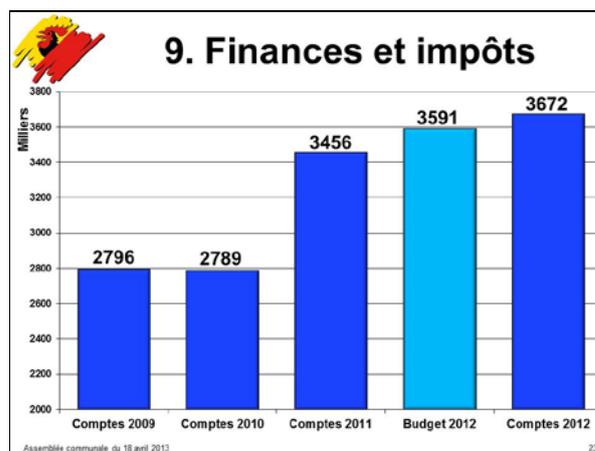
Cette réserve n'a pas d'affectation précise.



9. Finances et impôts

Budget 2012	Fr. 3'590'710
Comptes 2012	<u>Fr. 3'671'982</u>
Différence	Fr. 81'272

Assemblée communale du 18 avril 2013 22



Résultat publié (bénéfice)

9'303.04

TOTALISATION

5'187'087.55

5'187'087.55



Comptes de fonctionnement

	Charges	Revenus
Totalisation avant opérations spéciales	4'845'441.26	5'187'087.55
Amortissement supplémentaire	102'343.25	
Réserve libre	230'000.00	
Résultat publié (bénéfice)	9'303.04	
Totalisation	5'187'087.55	5'187'087.55

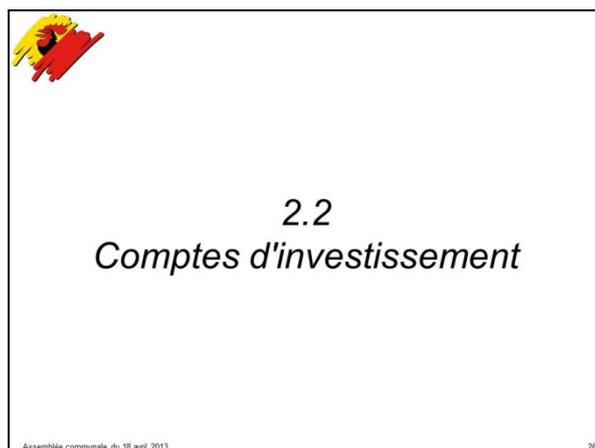
Assemblée communale du 18 avril 2013 24



Comptes de fonctionnement

Total des revenus	Fr. 5'187'087.55
Total des charges	<u>Fr. 5'177'784.51</u>
Excédent de revenus	Fr. 9'303.04

Assemblée communale du 18 avril 2013 25

2.2. Comptes d'investissement**Investissements**

		Charges	Produits	Excédent de charges
0	ADMINISTRATION	5'151.65		
02.503.04	Locaux administratifs, solde investissement.			
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	27'093.10		
29.503.09	Assainissement grand école – étape 3			
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	290'702.90	209'315.70	
62.501.16	Centre village	2'527.20		
	Solde facture après décompte.			
62.501.24	Réfection routes privées AF	268'256.55		
62.501.25	Réfection routes communales AF	19'919.15		
62.611.02	Participation propriétaires routes privées AF		58'205.70	
62.660.03	Subventions fédérales routes privées AF		79'530.00	
62.661.11	Subventions fédérales routes privées AF		71'580.00	
7	PROTECTION – AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		14'849.10	
70.610.00	Taxes de raccordement eau potable			
	A noter que les taxes d'eaux usées sont extournées au fonctionnement car les comptes au bilan sont amortis.			
94	Gérance de la fortune et des dettes	3'500.25	12'006.00	
942.500.02	Frais de vente	500.25		
	Impôt destiné à compenser la diminution de l'aire agricole suite à la vente (compte 942.600.01)			
942.500.03.	Achat de terrain	3'000.00		
	Acquisition de terrain pour la création de la galerie de l'Arbanel			
942.600.01	Vente de terrains (Les Lécheires)		12'006.00	
	Vente de terrain aux Lécheires à l'usine Favorol Papaux.			

TOTALISATION	326'447.90	236'170.80
Excédent de charge d'investissements		90'277.10
SOMMES EGALES	326'477.90	326'477.90



Comptes d'investissement

Total des revenus	Fr.	236'170.80
Total des charges	<u>Fr.</u>	<u>326'447.90</u>
Excédent de charges	Fr.	90'277.10

Assemblée communale du 18 avril 2013

27

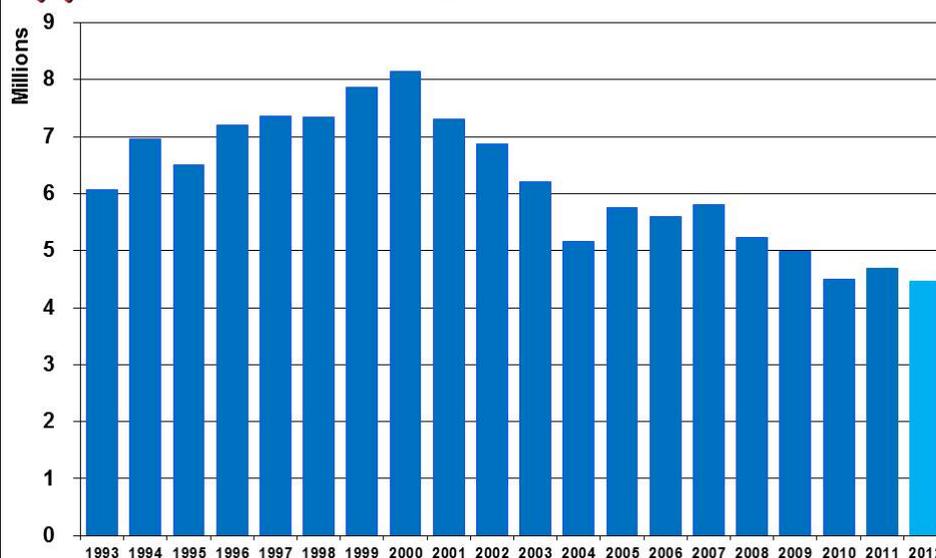
Evolution de la dette communale

DETTE BRUTES 2012	4'455'861.80
DETTE BRUTE PAR HABITANT	3'107.30

Pour information : Dette nette par habitant 2011	
Canton de Fribourg	2'845.00
District de la Sarine	2'848.00



Evolution de la dette communale 1993 - 2012

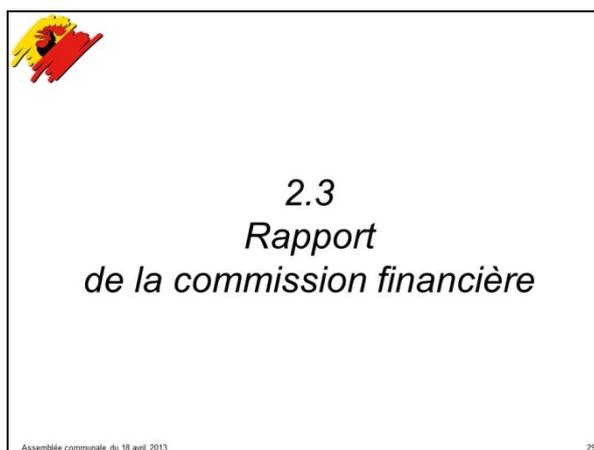


Assemblée communale du 18 avril 2013

28

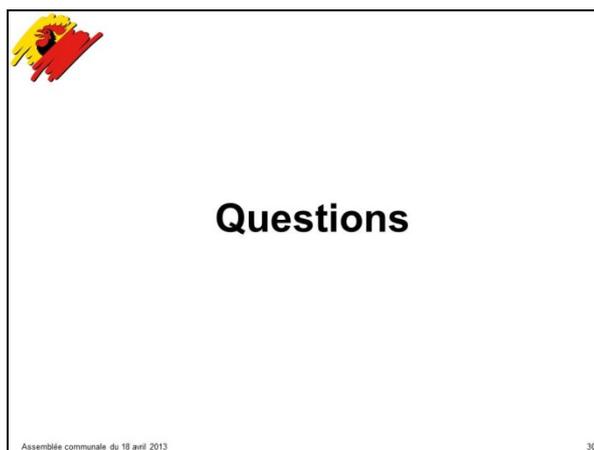
Monsieur Didier Steiner remercie M. Waeber pour ses explications et donne la parole à Monsieur Daniel Aebischer, Président de la Commission financière pour le rapport de celle-ci.

2.3 Rapport de la Commission financière



Monsieur Steiner remercie Monsieur Aebischer pour la lecture du rapport de la Commission financière. Il le remercie, ainsi que les membres de la commission, pour leur engagement, leur disponibilité et l'attention qu'ils portent à l'analyse des comptes et des investissements communaux.

La parole est à l'Assemblée.



Au sujet des **comptes de fonctionnement** :

Question :

M. Jérémie Forney Par rapport à la présentation de la réfection des routes AF qui a été faite l'année dernière, il voit que sur le budget des 1.5 mio qui étaient prévus, on a très peu utilisé cette année. Il désire une explication par rapport à cette grande différence.

M. Vincent Guillet La réfection de ces routes a été prévues en plusieurs étapes. La première étape était en 2012. Une deuxième étape est prévue en 2013 et la suite sera faite plus tard. Il s'agit d'un report. Le montant présenté à l'assemblée représentait le coût global mais l'exécution sera faite par lots car chaque propriétaire ne veut pas les refaire toute de suite. Ils ont jusqu'en 2016 pour annoncer ces travaux.

M. Didier Steiner ajoute que pour disposer de subventions plus élevées, on devait avoir un concept global pour la réfection des routes AF.

Au sujet des **comptes d'investissement** :

Question : **aucune**

La parole n'étant plus demandée, Monsieur Steiner passe aux votes des comptes de fonctionnement et d'investissement. Pour ces deux points, il précise qu'il s'agit de donner décharge des comptes au Conseil communal, par conséquent le Conseil ne vote pas.

Compte de fonctionnement

<i>Total des revenus</i>	<i>5'187'087 francs 55</i>
<i>Total des charges</i>	<i><u>5'177'784 francs 51</u></i>
<i>Excédent de revenus</i>	<i>9'303 francs 04</i>



Comptes de fonctionnement	
Total des revenus	Fr. 5'187'087.55
Total des charges	Fr. <u>5'177'784.51</u>
Excédent de revenus	Fr. 9'303.04

Assemblée communale du 18 avril 2013 31

Vote : **Les comptes de fonctionnement 2012 sont acceptés à l'unanimité.**
(29 oui, 0 non, 0 abstention)

Compte d'investissement

<i>Total des revenus</i>	<i>236'170 francs 80</i>
<i>Total des charges</i>	<i><u>326'447 francs 90</u></i>
<i>Excédent de charges</i>	<i>90'277 francs 10</i>



Comptes d'investissement	
Total des revenus	Fr. 236'170.80
Total des charges	Fr. <u>326'447.90</u>
Excédent de charges	Fr. 90'277.10

Assemblée communale du 18 avril 2013 32

**Vote : Les comptes d'investissement 2012 sont acceptés à l'unanimité.
(29 oui, 0 non, 0 abstention)**

Monsieur Didier Steiner remercie l'Assemblée pour l'approbation des comptes 2012 et de la confiance ainsi témoignée au Conseil communal.

3. Présentation de la planification financière 2013-2017



Monsieur Didier Steiner rappelle qu'un plan financier est une projection et une estimation des charges et des produits pour une période déterminée. Au niveau communal, il sert surtout à prévoir des investissements et les conséquences de ceux-ci sur les charges annuelles d'amortissement et d'intérêts. Il rappelle que l'assemblée ne vote pas le plan financier, elle en prend simplement acte.

Pour la présentation du plan financier pour les années de 2013 à 2017, Monsieur Steiner passe la parole à Monsieur Jean-Joseph Waeber, responsable du dicastère des finances.

Présentation

Dans la planification financière 2013 - 2017, il a été tenu compte des intérêts qui pourraient augmenter de 3 à 4 % dès 2014. Les rentrées fiscales augmentent très légèrement conformément aux chiffres fournis par le canton.

Comme à l'accoutumé, cette planification est prudente. En effet, nul ne peut prédire l'avenir et en particulier les reports de charges que le canton pourrait reporter sur les communes en regard de son programme d'économies ainsi que les rentrées fiscales liées aux personnes morales.

Voici les investissements retenus pour la période 2013 à 2017

2013

Chemin piétonnier village-terrain de foot

Achat d'un véhicule édilitaire

Véhicule des pompiers et matériel

Routes communales AF En Pelard et Les Rontes, Le Sapalé, Route des Planchettes, Route de Pont-la-Ville.

Pour un total de 1'416'000 francs

2014

Plan général d'évacuation des eaux

Etude de la déchetterie et bâtiment édilitaire et local du feu

Bâtiments

Divers

Pour un total de 950'000 francs

2015

Entretien des routes

Construction de la déchetterie, local du feu et local édilitaire

Pour un total de 1'150'000 francs

2016

Entretien des routes communales

Réfection routes diverses

Pour un total de 650'000 francs

2017

Entretien des routes communales

Pour un total de 150'000 francs

Sur les courbes du graphique, on remarque que les charges et les revenus sont en légère augmentation. Malgré des investissements conséquents, la marge d'autofinancement reste au-dessus de zéro.



Liste des projets

2013 – Estimation : 1'416'000

- Chemin piétonnier village-terrain foot
- Achat d'un véhicule édilitaire
- Véhicule pompiers et matériel
- Routes communales AF En Pelard, Les Rontes, du Sapalé, des Planchettes, de Pont-la-Ville

Assemblée communale du 18 avril 2013 34



Liste des projets

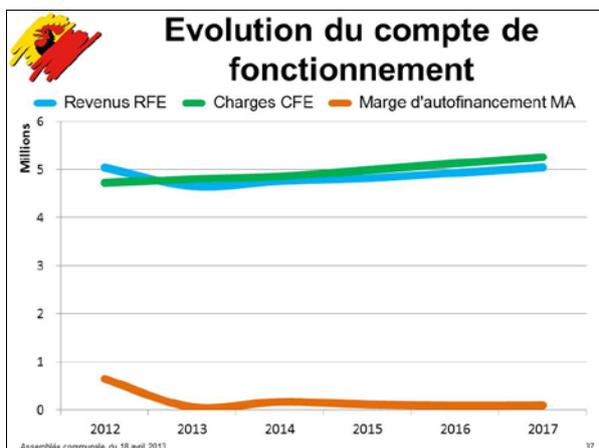
2014 – Estimation : 950'000

- Etude déchetterie, local du feu, local édilitaire
- Plan général d'évacuation des eaux
- Bâtiments

2015 – Estimation : 1'150'000

- Entretien routes communales
- Construction déchetterie, local du feu et local édilitaire

Assemblée communale du 18 avril 2013 35




Liste des projets

2016 – Estimation : 650'000

- Entretien routes communales
- Réfection routes diverses

2017 – Estimation : 150'000

- Entretien routes communales

Assemblée communale du 18 avril 2013 36

Monsieur Didier Steiner remercie Monsieur Waeber pour ses explications. Il donne la parole à Monsieur Daniel Aebischer, Président de la Commission financière pour le rapport de celle-ci.



Monsieur Steiner remercie Monsieur Aebischer pour la lecture du rapport de la commission financière.

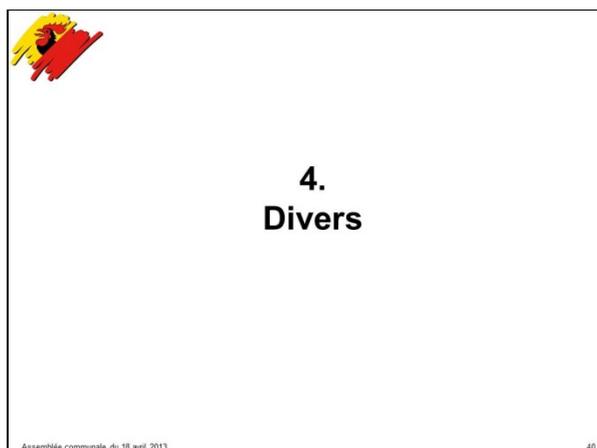
La parole est à l'Assemblée.

Question : **aucune**



La parole n'étant pas demandée, l'assemblée prend acte du plan financier 2013 à 2017.

4. Divers



Nouveau site internet.

Un nouveau site internet de la commune a été mis en ligne le 3 avril 2013 passé. Toutes les pages ont été refaites et homogénéisées.

Parmi les nouveautés, on peut citer:

Une nouvelle page d'accueil avec les actualités et les thèmes principaux

Une galerie d'images composée des photos réalisées par le photographe Christoph Schütz

Un plan de situation général de la commune avec les infrastructures communales

Des plans détaillés des bâtiments communaux, places de parc, place de sports, buvettes et cabanes.

Démonstration



Jardin du souvenir

Le Conseil communal informe l'assemblée que le Jardin du souvenir a été réalisé la semaine passée.



Livraison nouvelle jeep de l'édilité

Le nouveau véhicule de l'édilité a été livré le 11 avril passé et sillonne déjà les routes communales.



Présentation du plan de fusion

Selon la loi relative à l'encouragement aux fusions de communes tout un processus par étapes est établi. Voici quelques informations.

Il y a d'abord l'élaboration par le Préfet, en collaboration avec les communes de son district, d'un projet de plan de fusions englobant toutes les communes. Ensuite, le Préfet présente à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts un rapport contenant le résultat des évaluations réalisées, ses conclusions et son projet de plan de fusions.

Après cela, sur mandat de la Direction, le Préfet présente aux Conseils communaux concernés l'évaluation, les conclusions et le projet de plan de fusions. Chaque Conseil communal adresse au Préfet sa détermination motivée sur l'évaluation, les conclusions et la ou les fusions proposées. Enfin, après la consultation des communes, la Direction soumet le projet de plan de fusions avec ses recommandations au Conseil d'Etat pour approbation.

Actuellement, nous en sommes-là.

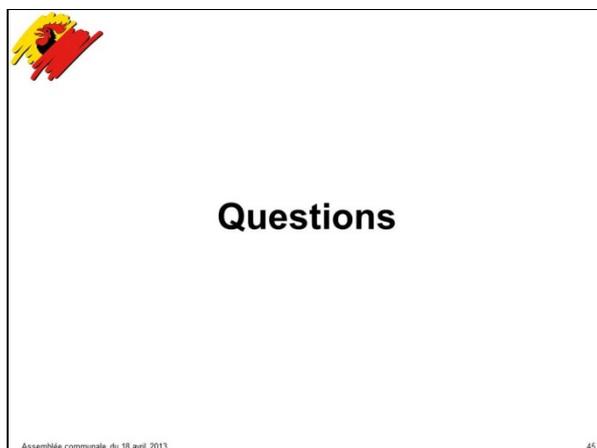
La suite du processus consiste en une information de la population par le Conseil communal, en présence du Préfet, des objectifs à atteindre par la commune, de l'évaluation réalisée par le Préfet, des conclusions de celui-ci, de la ou des fusions proposées ainsi que de la détermination du Conseil communal.

Dès lors, il y aura en principe, une présentation du plan de fusion de M. le Préfet le 6 juin 2013 à 20 heures en cette salle. Cette date est provisoire étant donné que le Conseil d'Etat n'a pas encore approuvé les propositions du Préfet.



Le Conseil en a terminé avec ses présentations, Monsieur Didier Steiner donne la parole. Avez-vous des questions ou des remarques.

Questions



- M. Jacques Quartenoud Au sujet du Jardin des souvenirs, est-ce que le Conseil communal a pensé à mettre une plaque avec le nom des personnes qui seront enfouies ? Il trouve qu'il faudrait y penser car c'est une lacune.
- M. Didier Steiner Répond que l'objectif du Jardin des souvenirs, c'est d'anonymiser les gens qui sont là. C'est une des étapes possibles lorsque les délais pour le Columbarium ou les tombes cinéraires (20 ans) sont échus et les cendres y sont déposées.
- Mme Annelyse Kolly Au sujet du nouveau quartier qui va se faire derrière le Clos d'Illens, elle rappelle que les maisons actuelles ont été inondées à plusieurs reprises. Elle aimerait savoir si le Conseil communal a averti les nouveaux propriétaires de cette probabilité.
- M. Didier Steiner Informe que les nouveaux propriétaires ont été avertis. Un Plan d'aménagement de détail a été établi et est actuellement en consultation auprès de l'Etat. Il sera soumis ensuite à l'enquête publique.
- M. Yvan Roulin Comme il y a toujours moins de personnes à l'assemblée, il proposerait d'organiser un verre de l'amitié comme cela se fait dans d'autres communes du Plateau du Mouret après l'assemblée.
- M. Didier Steiner Répond que c'est intimement lié au budget communal.
- M. René-Claude Sciboz Dans le cadre de la rénovation de l'école - qui a été une réussite - est-ce qu'il sera possible de modifier la couleur des stores de la grande salle, qui sont gris, alors que le reste des stores sont beiges. Est-ce que c'est encore prévu dans la suite de la

rénovation. Il trouve que cela jure un peu et on dirait que ce n'est pas fini.

M. Didier Steiner

Répond que ce n'est pas prévu mais il prend note de la remarque. Nous en parlerons à notre architecte.

La parole n'étant plus demandée, au nom du Conseil communal, Monsieur Didier Steiner remercie les citoyennes et citoyens pour leur participation à cette assemblée.

Il souhaite à toutes et tous une bonne fin de soirée et une bonne rentrée dans leurs foyers.

L'assemblée est levée à 20h40.



AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire

Le Syndic

Sandra Maradan

Didier Steiner